

BILLY infos

CCAS

MIEUX VOUS ACCUEILLIR

P.4 et 5



Collège
Les collégiens se mesurent
au cross

p.6



Commémoration
Entretenir le souvenir
pour les futures générations

p.8



Société
Les associations se mobilisent
pour la santé

p.9

INFOS PRATIQUES

Rendez-vous avec vos élus

Venez déguster un vin chaud sur le marché !

Vos élus vous donnent rendez-vous **DIMANCHE 22 DECEMBRE**, dès 10h, lors du marché dominical pour partager un moment convivial à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Venez déguster la galette sur le marché !

Vos élus vous donnent rendez-vous **DIMANCHE 5 JANVIER**, dès 10h, lors du marché dominical pour partager un moment convivial à l'occasion de la galette des rois.

Santé

Permanence Mutuelle JUST

Les adhésions à la mutuelle communale sont toujours d'actualité le 3^e jeudi du mois. La prochaine permanence aura lieu le **19 DECEMBRE** au Centre Socio-Culturel Pablo Picasso. Uniquement sur réservation au 0 809 546 000 ou sur le site www.just.fr dans la rubrique « nos agences ».

Portes ouvertes

Expo-vente

L'association « De Fils en Aiguilles et aux Fourneaux » vous invite à leur journée portes ouvertes **SAMEDI 7 DECEMBRE** de 10^h à 17^h, au 3 rue Florent Evrard. Vous pourrez découvrir leurs activités et leurs créations (tricot, couture, décorations perles et pâtisseries).

Activité brodeuse : Si vous avez entre 13 et 25 ans et que vous avez envie de customiser un T-shirt, vous allez découvrir la magie de la brodeuse à partir de 14h30.

Calendrier sportif

Football (Rég. 2)

• DIMANCHE 8 DECEMBRE

14^h30, stade Paul Guerre
BILLY MONTIGNY - SENLIS

Tennis de table (Dép. 1)

• DIMANCHE 15 DECEMBRE

9^h30, salle Joliot Curie
BILLY-MONTIGNY. 1 - AVION TT

Percoteux Billysiens

• DIMANCHE 14 JANVIER

Assemblée générale à 10^h, au Foyer Emile Louis, rue de l'Egalité. (Munissez-vous de votre carte de pêche 2024 pour y participer).

Vacances d'hiver, inscrivez vos enfants

Les inscriptions au centre de loisirs pour les vacances d'hiver auront lieu du **2 DECEMBRE** au **3 JANVIER 2025**.

Rendez-vous sur l'application ou le site **My Péri'School** avec le code commune **CZVRVNT**.

Contact : 06 72 57 75 76

Administratif

De l'aide dans vos démarches

Le bus PIMMS Médiation du réseau « France Services » intervient à Billy-Montigny le 3^e mercredi de chaque mois de 13h30 à 16h30 sur le parking de la place Leclerc.

Ce service vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches administratives du quotidien.

Noël

Visite du Père Noël dans les écoles et les associations

• SAMEDI 14 DECEMBRE

A partir de 14^h30, arbre de Noël de l'école de danse «Le Khoréa» à l'espace culturel Léon Delfosse.

• LUNDI 16 DECEMBRE

A 9^h30, Père Noël à l'école Sévigné
A 10^h45, Père Noël à l'école Lanoy

• MARDI 17 DECEMBRE

A 9^h30, Père Noël à l'école L. Michel
A 12^h15, Père Noël au restaurant scolaire «Au Pain d'Alouette», puis à celui de la Maison de l'Enfant.

• MERCREDI 18 DECEMBRE

A partir de 15^h, arbre de Noël du Secours Populaire Français.

• SAMEDI 21 DECEMBRE

A partir de 16^h, après-midi Noël sur le parvis de l'Hôtel de Ville, avec la Municipalité, les trois APE scolaires, l'école municipale de musique et l'association «Femmes tout simplement

Service solidarité

Atelier soldaie

Emballage cadeaux de Noël

MARDI 17 DECEMBRE

de 9^h à 11^h

Inscriptions au CCAS, ou au 07 87 49 91 63.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Romy Demeester, le 04/10 à Lens.

Mariages

Safia Livoury
et Alexandre Dupros, le 29/10

Sommaire

- **P.4 et 5** : Un nouveau CCAS pour mieux vous accueillir.
- **P.6** : Les collégiens se mesurent au cross.
- **P.7** : Les lauréats du brevet des collèges mis à l'honneur.
- **P.8** : Entretenir le souvenir pour les générations futures.
- **P.9** : Les associations se mobilisent pour la santé.
- **P.10** : Santé, l'ARS alerte sur la consommation de protoxyde d'azote. Votre mutuelle communale prend en charge partiellement votre licence sportive.
- **P.11** : Tribunes libres.



Cher(e)s Billysiennes et Billysiens,

Cinq ans jour pour jour après l'inauguration du terrain de football hybride, de la piste d'athlétisme et de la réfection de la salle Gérard Philipe, nous aurons le plaisir d'inaugurer le tant attendu centre aquatique Louis Aragon samedi 7 décembre. C'est une grande fierté pour notre municipalité car c'est l'aboutissement d'un projet qui, dans notre programme de 2020, n'était qu'une extension de la piscine municipale actuelle. Ainsi, nous sommes allés au delà de nos engagements en voyant plus grand afin d'offrir aux administrés, et à notre jeunesse, un équipement complet et accessible à tous. De plus, ce bâtiment de pointe a été conçu de manière à répondre aux enjeux écologiques qui se posent aujourd'hui. Nous avons hâte que vous puissiez vous l'approprier dès la journée portes ouvertes, dimanche 8 décembre à 9h, selon trois créneaux d'une heure. L'ouverture publique se fera dès le lendemain, lundi 9 décembre.

Cette réalisation n'aurait pas été possible sans la gestion maîtrisée de nos finances mais aussi, notre capacité à convaincre nos partenaires financiers de la pertinence de nos investissements. Cette politique nous a permis aussi de mener en parallèle la réhabilitation du nouveau bâtiment du CCAS qui vous accueille désormais de manière optimale au 39 rue de Rouvroy.

Je vous souhaite une bonne lecture de votre magazine municipal.



Votre Maire,
Bruno Troni

Billy-Infos

Mensuel d'informations
de la ville de Billy-Montigny
Mairie, rue Jean Jaurès
62420, Billy-Montigny
Tél : 03 21 13 81 13
Fax : 03 21 13 81 21

Mél : secretariat@billy-montigny.fr

Site web : www.billy-montigny.fr

Facebook : [/ville.billy.montigny](https://ville.billy.montigny)

Directeur de la publication
et rédacteur en chef :

Bruno Troni

Rédaction et photos, conception
graphique et impression :

Service communication

MIEUX VOUS ACCUEILLIR

Dans son programme municipal de 2020, la municipalité a annoncé plusieurs projets en matière d'affaires sociales. Si nombre d'entre eux ont été réalisés jusque là, les élus sont allés au delà de leurs engagements avec notamment le déménagement du CCAS dans de nouveaux locaux.

L'ancien bâtiment du CCAS, connu de tous les billysiens, était certes chaleureux et caractéristique des belles demeures du Bassin Minier, mais il était surtout énergivore et ne répondait plus aux attentes des usagers et du personnel.

Un transfert vers de nouveaux locaux demeurerait donc nécessaire et fut programmé après la réhabilitation du bâtiment voisin situé au 39 rue de Rouvroy.

Les billysiens et partenaires sont donc accueillis dans un lieu plus moderne, respectant la confidentialité de tous grâce aux

divers espaces créés. Il sera aussi plus sécuritaire pour nos agents avec un sas avec ouverture télécommandée, un interphone et une caméra.

Sur le plan énergétique, tout a été pensé afin de réduire les coûts, fait non négligeable en ces temps difficiles où les factures ne font qu'augmenter.

En quelques chiffres

Achat du bâtiment
20 000€

Travaux de réfection avec système de sécurité
276 000€

Mobilier neuf
11 988€



Accueil

Garantir la confidentialité

Le CCAS accueille diverses permanences. Pour garantir leur confidentialité, trois box ont été aménagés pour recevoir le public individuellement.

Les permanences

- **CAF administrative** les 1^{er}, 3^e et 5^e lundi après-midi de chaque mois. Prise de rendez-vous sur caf.fr.
- **AIFE** (Association Initiative Formation Emploi) le mardi, jeudi et vendredi après-midi
- **INSTEP** le vendredi matin
- **Maison du Département Solidarité** 1^{er}, 2^e et 3^e mardi matin de chaque mois.



Service

Un choix politique de vous accompagner

Il faut distinguer le Centre Communal d'Action Sociale et la mairie. Car si le personnel est bien municipal, il est détaché à cet organisme géré par un conseil d'administration. Celui-ci est présidé par le président (souvent monsieur le Maire) et composé d'élus et de membres d'associations locales.

Mettre en place un CCAS - qui n'est pas obligatoire dans les communes de plus de 1500 habitants - est un choix politique de la municipalité. L'aide sociale étant une compétence du Département, toutes les municipalités n'en disposent pas. Ainsi, son budget

est essentiellement composé de subventions de fonctionnement versées par la commune et de dons d'associations et d'administrés. Les particuliers peuvent également effectuer un don ou legs, en espèces ou en nature, qui peut être éligible à une déduction d'impôts à hauteur de 60%.

Concrètement, le CCAS accompagne le public pour l'instruction de dossier mais aussi, lui fait bénéficier d'aides d'urgences pour les cas précaires. Il y a les aides légales, propres à tous les CCAS, et les aides facultatives, qui dépendent de la volonté de la municipalité.



Aides légales

- **FSL/FSE**
- **Contingent**
- **DALO** (Droit au logement opposable)
- **APA** (Allocation personnalisée d'autonomie)
- **Téléalarme**
- **MDPH** (Maison Départementale pour les personnes handicapées)
- **MDS** (Maison Départementale de la solidarité)
- **Domiciliation**
- **ASH** (Aide sociale à l'hébergement)

Aides facultatives

- **APPR** (Allocations aux personnes privées de ressources)
- **Colis de printemps** pour les bénéficiaires d'APPR
- **Colis de fin d'année** pour les demandeurs d'emploi
- **Eau solidaire** aide d'urgence pour les factures d'eau avec la CALL
- **Aide énergie** de 40€ pour APPR

Seniors

Une attention particulière



Le CCAS sort de ses murs également pour aller à l'encontre de la population avec le service solidarité qui propose diverses actions. L'aide au transport pour les courses et les rendez-vous médicaux pour les personnes âgées. Des ateliers créatifs, de prévention et de santé. De plus, il est le soutien d'action municipales notamment lors de la semaine bleue et les banquets des aînés.



Des étoiles au collège



Le top départ des 6^e, CM1 et CM2 garçons

Une nouvelle fois, le collège David Marcelle a assuré son cross annuel dans le stade Paul Guerre, privatisé pour l'occasion par la Municipalité. Un moment exceptionnel qui a permis aux plus de 400 élèves de se rencontrer à travers cette course. Malheureusement, en raison du plan vigipirate, les parents n'étaient pas conviés pour les encourager.

Pour la dernière journée de cours avant les vacances, tous les collégiens ainsi que les CM1 et CM2 des écoles primaires ont participé à cet évènement. Le dress code de la course était le rose en référence à « Octobre Rose », mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Le matin s'est sous la pluie que les 5^e, 4^e et 3^e se sont élancés sur le circuit préparé par les enseignants. L'après-midi était réservé aux 6^e, CM 1 et CM 2.

Ce cross est l'occasion pour les élèves de se mesurer à leurs camarades, de voir leur

endurance et leur condition physique et surtout faire du sport en plein air. C'est également un moment de partage et de cohésion pour l'ensemble du collège, puisque tous les élèves, les enseignants et l'équipe dirigeante s'étaient réunis pour soutenir tous les coureurs. Après avoir franchi la ligne d'arrivée, chacun a pu recevoir un goûter en guise de réconfort.

Lors de la remise des récompenses, M. Chopineaux, principal du collège, a remercié la Municipalité représentée par Fadila Briki, adjointe au

sport et Jessie Diane, conseillère municipale, d'avoir privatisé le stade pour que les élèves puissent courir en sécurité. Des félicitations ont été adressées à tous les élèves, du premier au dernier, pour avoir participé au cross.



Les podiums

6^e filles : 1^{ère} Lola Tieffry, 2^e Hélia Dehaynin, 3^e Sheryne Aarab.

6^e garçons : 1^{er} Tiago Stepczynski, 2^e Imrane Drici, 3^e Gabin Dupont.

5^e, 4^e, 3^e filles (finisher) : 1^{ère} Elysa Bigot, 2^e Morgane Pagniez, 3^e Léa Massart.

5^e, 4^e, 3^e garçons (finisher) : 1^{er} David Deleusiere, 2^e Ilan Hu, 3^e Noury Benkebouche.

5^e filles (performer) : 1^{ère} Manon Kopylak, 2^e Sofia Benseksou, 3^e Ruby Sueur.

5^e garçons (performer) : 1^{er} Jassim Aghribi, 2^e Osyris Bouthemy, 3^e Rubben Fernandes.

4^e filles (performer) : 1^{ère} Eloïse Mantel, 2^e Clara Distribué, 3^e Manon Mantel.

4^e garçons (performer) : 1^{er} Loïc Targie, 2^e Adam Benaouda, 3^e Victor Lamant.

3^e filles (performer) : 1^{ère} Inaya Huleux, 2^e Alizée Pagniez, 3^e Louane Laloux.

3^e garçons (performer) : 1^{er} Davy Bahabi-Sayone, 2^e Aurélien Janowski, 3^e Thomas Szczygiel.



Un bon cru 2024!



Avec le brevet en poche, c'est un bon départ dans la future vie active

Le Diplôme National du Brevet (DNB) ou plus communément appelé brevet des collèges, atteste l'acquisition de connaissances à l'issue de la scolarité au collège. Le 14 novembre, c'est à la salle d'œuvres sociales, qu'une réception était organisée pour la remise du brevet et du CFG (Certificat de Formation Générale).

François Chopineaux, principal du collège David Marcelle, l'équipe dirigeante et les enseignants avaient convié les anciens élèves de 3^e, afin de leur remettre les diplômes 2024. C'est très fièrement que le principal félicita un à un les nouveaux lycéens pour l'obtention de leur brevet, (86% au DNB général - 91% au DNB pro) et du certificat (100%), avec mention pour certains. De vifs applaudissements ont accompagné les récipiendaires lors de leur montée sur scène, afin de récupérer leur précieux document des mains de leurs ancien professeur principal.

Un beau moment de retrouvailles, d'échanges et de nostalgie entre les élèves et les enseignants. Avec ce diplôme en poche, c'est le début d'une étape cruciale atteinte en vue de leur avenir qui sera encore rempli d'embûches.

Le chef d'établissement ne manqua pas de remercier les élus du conseil municipal représentés par Fadila Briki, adjointe à la Jeunesse, d'assister à la cérémonie et pour le prêt de la salle. Le verre de l'amitié a ensuite été servi en l'honneur des diplômés.



Quelle fierté de recevoir son diplôme



Ugo, Léo et Lysa, un triplé gagnant !



Carton plein pour les détenteurs du CFG

En 2027, le brevet obligatoire pour accéder en seconde

Gros changement en vue pour les élèves qui sont actuellement en cinquième. En effet, à partir de 2027, le Diplôme National du Brevet sera obligatoire pour pouvoir passer en seconde générale, technologique ou professionnelle. Si les élèves n'obtiennent pas le brevet, ils auront le choix de redoubler, de rejoindre une classe de « prépa seconde » ou alors d'entrer en première année de CAP (cela permet dès la troisième de se former à un métier en deux ans).

Le devoir de mémoire respectée par nos jeunes

En cette période automnale, les hommages aux personnes disparues ont été célébrés comme il se doit par la Municipalité.

De Guy Môquet au 11 novembre en passant par les élus défunts, les cérémonies ont été suivies par de nombreuses personnalités et surtout de collégiens et anciens du Collège David Marcelle.



Le premier magistrat a rappelé que dans le monde, de nombreux pays sont encore en guerre, causant la perte de millions de femmes et d'enfants.

La cérémonie du 106^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 a été commémorée par l'important cortège de personnalités, dont plusieurs collégiens de notre établissement scolaire.

la jeunesse billysienne qui participe à ses journées de respect envers nos morts. " *Il est important de transmettre le devoir de mémoire aux générations futures* ".

Ces derniers qui veulent faire perdurer le devoir de mémoire, viennent régulièrement aux cérémonies organisées par la Municipalité. C'est ce qu'a souligné dans son discours, Bruno Troni, maire, en félicitant

Pour rappel, l'Armistice a été signée le 11 novembre à 5^h15, mettant fin aux combats de la Première Guerre Mondiale. Ce conflit meurtrier a fait plus de 18,6 millions de morts, d'invalides, de mutilés dont 8 millions de civils.

L'hommage à Guy Môquet



Il était à peine plus âgé que les collégiens Camille, Louane et Antoine, quand il a été fusillé à l'âge de 17 ans. Guy Môquet, jeune héros de la Résistance, fut assassiné avec 27 de ses camarades par les allemands le 22 octobre 1941 à Châteaubriant. C'était en riposte à l'assassinat d'un commandant allemand.

Après l'hommage rendu par Bruno Troni, Maire, les trois collégiens, accompagnés de leur professeur d'histoire et de leur principal, Mickaël Hardy et François Chopineaux, ont lu à tour de rôle la lettre d'adieu de Guy Môquet écrite à ses proches.

Les anciens élus honorés



A Billy-Montigny, la visite du cimetière, le 1^{er} novembre, est devenu un rituel. Chaque année, une délégation du Conseil Municipal emmenée par notre maire, Bruno Troni, s'est recueillie sur les tombes des anciens élus disparus. La veille, les fleurs étaient déposées par les espaces verts de notre commune sur les sépultures des défunts. Un bel hommage pour celles et ceux qui ont contribué au développement de notre ville.

Santé

Des actions pour le bien de tous !

Parce que la santé est l'affaire de tous, plusieurs critères sont à prendre en considération pour la préserver. Malheureusement, de nombreuses personnes ne sont pas dans une situation de bien-être en raison de maladies comme le cancer, le diabète et autres.

La Municipalité et des associations billysiennes viennent en aide en récoltant des fonds pour les dites maladies.

Dans le cadre d'Octobre Rose, l'association " Femmes tout simplement " était présente sur le marché dominical afin de proposer à la vente et en dégustation des gâteaux confectionnés par Saumane, plus jeune adhérente de l'association. Des objets réalisés par les bénévoles ont également été mis en vente.

La veille, les adhérentes ont participé à une marche avec l'équipe loisirs des CBM Handball et ont participé à d'autres actions de lutte contre le cancer du sein. Les bénéfices seront reversés au centre Oscar Lambret.



Mail : femmetoutssimplement@yahoo.fr



Un bel élan de générosité

Les bienfaits de la marche

Le service solidarité du CCAS a organisé, (avec le concours de l'association « De Fils en Aiguilles et aux Fourneaux »), une marche rose. Une dizaine de participantes ont pris le départ du CCAS pour se rendre au parc urbain. A leur arrivée, le service des sports leur avait préparé quelques ateliers (orientation, disco-golf, etc...). A l'issue de ce parcours, une collation était servie à l'espace culturel Léo Ferré.



Halte au diabète !

A l'occasion de la journée mondiale du diabète, le service solidarité a organisé une matinée dédiée à cette maladie qui touche plus de 4 millions de français. Animé par un professionnel de santé « Filieris », l'atelier a répondu aux attentes et donné des explications sur les causes, les symptômes, les traitements, le dépistage... que peut engendrer cette pathologie.



Prévention

Le protoxyde d'azote, un danger sanitaire

Chutes, traumatismes, brûlures, asphyxie, paralysie, mais aussi isolement, dépendance : les usages détournés du protoxyde d'azote présentent des risques majeurs pour la santé.

Le gaz hilarant est une substance consommée et expérimentée par de nombreux jeunes, dans un contexte festif mais aussi de manière individuelle. Prisée des collégiens, lycéens et étudiants, elle n'est pourtant pas sans risques. Le nombre de cas graves liés au mésusage ne cesse de croître depuis quelques années.

Le centre d'addictovigilance des Hauts-de-France a recensé 120 cas en 2023 de personnes présentant des complications im-

putables au protoxyde d'azote, en augmentation par rapport à l'année précédente où 99 cas avaient été identifiés dans la région. Ces données restent partielles en raison de la sous-déclaration auprès du centre et de l'impossibilité dans certains cas d'établir un lien entre un accident et la consommation de protoxyde d'azote.

Santé publique France a publié pour la première fois à l'automne 2023 une estimation du niveau de consommation réalisée via un sondage France entière. Selon cette enquête, qui ne concerne que les plus de 18 ans, 13,7% des jeunes de 18 à 24 ans ont déjà consommé du protoxyde d'azote au moins une fois dans leur vie.

MAIS CE N'EST PAS RISQUÉ D'EN PARLER

Vous souhaitez être accompagné(e) sur votre consommation ?
Ou parler de la consommation d'un proche, d'un enfant ?

EN LIGNE

Des ressources à lire en ligne pour faire le point sur sa consommation à retrouver sur drogues-info-service.fr



PAR TÉLÉPHONE

DROGUES-INFO-SERVICE.FR
Site de référence pour les usagers et professionnels

Un numéro de téléphone ouvert de 8h à 2h, 7 jours sur 7.
Votre appel est anonyme et gratuit. Que vous soyez concerné(e) directement ou indirectement par une consommation de drogues, vous y trouverez :

- Des professionnels formés aux problèmes d'usage et de dépendance
- Une écoute sans jugement et confidentielle
- Des informations précises, une aide personnalisée
- Des orientations adaptées à votre situation

EN PHYSIQUE

Au sein des Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) ou bien dans les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA).

Des lieux gratuits et confidentiels pour accueillir des jeunes en questionnement sur leur consommation, ainsi que leur entourage. Les jeunes peuvent s'y rendre seuls ou accompagnés de leur parent ou d'un proche. Les parents peuvent également être reçus avec ou sans le jeune concerné.

Retrouver la liste des lieux d'accueil :



Hauts-de-France

Pour en savoir plus, rendez-vous sur parlons-proto.fr

Aide

Votre mutuelle communale rembourse votre activité sportive

Pratiquer une activité physique ou sportive régulière présente de nombreux avantages pour notre santé et notre bien-être. Consciente que les frais d'inscription à un club, une association ou un équipement sportif impactent votre budget, la Mutuelle Just a mis en place l'opération « remboursement activité sportive ».

Tous les bénéficiaires de la mutuelle communale peuvent demander jusqu'à 40 € de prise en charge de leur licence de basket-ball, de leur adhésion au club de tennis, de leurs entrées de piscine ou encore de leur abonnement à la salle de sport...

Peu importe la discipline, la ville de Billy-Montigny et son partenaire sont à vos côtés pour prendre soin de votre capital santé.

S'informer et souscrire

Vous n'êtes pas encore adhérent ? Si souhaitez en savoir plus sur cet avantage offert par ce partenariat, **n'hésitez pas à téléphoner au 0 809 546 000** (service gratuit + prix de l'appel).

La Mutuelle Just et la ville de Billy-Montigny mettent également en place des permanences pour les habitants souhaitant échanger avec un conseiller, pour offrir des solutions personnalisées et adaptées à chacun.

BON PLAN

Économisez 40 € sur votre activité sportive* grâce à votre mutuelle

La Ville de Billy-Montigny et la Mutuelle Just soutiennent votre pratique sportive. Renseignez-vous !

Plus d'informations sur just.fr ou contactez le

0 809 546 000 Service gratuit + prix appel

JUST **Billy-Montigny**

Pour la liste d'Union Républicaine

En pleine discussion budgétaire, le gouvernement cherche de nouvelles victimes pour sa politique austéritaire. Sa cible privilégiée est toute trouvée : les fonctionnaires. Pétri de poncifs stigmatisants et humiliants, le ministre de la Fonction publique, Guillaume Kasbarian, qui a déjà montré l'étendue de son talent au ministère du Logement, excelle. « Il y a urgence à lutter contre l'absentéisme des fonctionnaires. »

Il faut d'abord rappeler à ce sinistre ministre que l'on ne parle pas d'absentéisme, c'est-à-dire de jour de congé indu ou de journée de travail « séchée » comme au collège, mais bien d'arrêt maladie. Et qu'à part une infime minorité sans doute résiduelle, il n'existe pas d'arrêt maladie de confort. Mais, dans la tête des libéraux, et par essence dans la start-up nation, soutenue une nouvelle fois par le KN, les fonctionnaires ne travaillent pas assez. Les préjugés ont la peau dure et sont savamment entretenus pour pouvoir mieux justifier certaines politiques les visant.

Ce gouvernement continue son œuvre destructive en opposant les Français aux immigrés, les Jeunes aux retraités, les fonctionnaires aux salariés du privé. De plus, cette décision prétendument au nom de l'équité avec le privé est une ineptie puisque, dans la majeure partie

des entreprises, des accords couvrent les jours de carence.

Le nouveau ministre de la Fonction publique aurait pu, aurait dû commencer par d'autres chantiers. Les suppressions d'emplois par milliers depuis des années dans les trois versants de la fonction publique ont considérablement dégradé les conditions de travail. Les agents sont, à bout, comme le montre encore la récente mobilisation du secteur de la santé, qui souffre du manque de moyens notamment dans les hôpitaux. 4 000 postes d'enseignants vont être supprimés l'an prochain alors que le manque de personnels dans l'éducation nationale, et notamment de remplaçants, pénalise déjà les élèves. 500 emplois vont être supprimés à France Travail alors même que les chômeurs et les chômeuses ont besoin de plus d'accompagnement personnalisé. Sans parler de secteurs comme la police et la justice.

La Cour des comptes n'a pas manqué d'ajouter sa petite rengaine dans l'air du temps, en proposant de supprimer 100 000 emplois au sein des collectivités locales. Pourtant, ces agents sont précieux. Ils font tourner le pays en assurant des missions et des métiers essentiels, souvent peu valorisés et moins bien rémunérés que dans le

privé. Les 5 millions d'hommes et femmes fonctionnaires défendent des valeurs de service public et d'intérêt général, contrairement à leur ministre de tutelle, qui n'en a cure.

Vouloir réaliser 1,2 milliard d'euros d'économie sur leur dos est une provocation qui va aggraver le mal-être de ces agents, et donc les arrêts maladie. C'est une gabegie qui pousse à l'externalisation de savoir-faire ou même au recours à des cabinets de conseil, tels McKinsey, bien que les qualifications existent au sein de l'appareil de l'Etat.

Alors que le statut de la fonction publique est une conquête du programme du Conseil national de la Résistance (CNR), par la contribution décisive des communistes pour un statut général, il est urgent d'entendre les revendications des fonctionnaires, en matière de reconnaissance des qualifications, d'avancement de carrière, de revalorisation salariale, de maintien de la Pipa (garantie individuelle de pouvoir d'achat). Les débats au Parlement seront déterminants pour savoir qui veut la peau des fonctionnaires et de la fonction publique.

**Les élus Communistes,
Socialistes et Républicains**

**Pour la liste
Rassemblement National**

**Tribune
non-parvenue**

**Pour la liste
La Renaissance Billysienne**

**Tribune
non-parvenue**

L'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit un droit d'expression pour les élus n'appartenant pas à la majorité municipale dans les communes de plus de 3.500 habitants.

Les expressions des groupes étant libres, elles n'engagent que leurs auteurs. Toutefois, le caractère injurieux ou diffamatoire de certains propos exposerait ces derniers à des poursuites.



Ville de
Billy-Montigny

Le Père Noël • arrive à Billy-Montigny

La municipalité, les élus
les APE des écoles de la commune
et l'association «Femmes tout simplement»
vous invitent à partager un moment en famille

le **SAMEDI 21 DÉCEMBRE**
de 16^h à 20^h sur le parvis de la mairie

**Avec une représentation
de l'école municipale
de musique
Léo Ferré**



N'oubliez
pas vos
accessoires
de Noël et
votre pull
moche !



Dépose ta lettre au Père Noël
dans la boîte prévue à cet effet
à partir du 6 au 21 décembre
sur le parvis de la mairie aux horaires d'ouverture